



Tip Top Info 18

Samaritains de Vernier

Bruno Parent, 24.07.11

Feux d'artifices

1/ Préambule

Près de 250 personnes se blessent chaque année en Suisse lors de l'emploi d'engins pyrotechniques (fusée, Bengale, volcan, pot à feu,...).

2/ Composition des engins pyrotechniques

Les engins pyrotechniques contiennent de nombreux produits classés toxiques et/ou polluants (nitrate, chlorate, antimoine, baryum,...).

3/ Principales causes d'accidents

- Mauvais ancrage de l'engin,
- Engins déviés par un obstacle,
- Manipulation par des enfants,
- Non respect des distances de sécurité,
- Achat de matériel non autorisé ou manipulation des artifices.

4/ Conseils avant l'utilisation

Achetez votre matériel en Suisse à un vendeur officiel (autorisation cantonale).
Faites-vous expliquer le maniement des engins et lisez le mode d'emploi.
Conservez les engins au frais et au sec.
Prévoyez le matériel nécessaire (clou, marteau,...).

5/ Conseils pour l'utilisation

N'allumez pas d'engins à proximité de personnes.
Respectez les distances de sécurité par rapport aux bâtiments.
Interdisez de fumer à proximité des engins.
Pour les feux d'artifices, prévoyez la ligne de tir. Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'obstacles.
Installez correctement les engins (clous assez grands, ancrage suffisant,...).

6/ En cas de « raté »

Ne laissez personne s'approcher.
Attendez 10 mn avant de vous approcher.
Recouvrez de sable ou arrosez l'engin et laissez refroidir au moins 2 heures.

N'essayez jamais un deuxième allumage de l'engin.

7/ Nuisances sonores

Les effets sonores des engins pyrotechniques peuvent être puissants, supérieurs à 85 dB (A).
En cas de sensibilité, portez des protections auditives.

Pensez à protéger les oreilles des enfants.

8/ En cas d'accident

Du fait de leur composition, les brûlures provoquées par un engin pyrotechnique doivent être considérées comme des brûlures chimiques (3^{ème} degré).
Il est donc recommandé de consulter un médecin.

9/ Sources

BPA
CIPI
Fedpol
Police genevoise

